

La Corée du Sud concurrence les Français dans l'hydraulique en Algérie

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 19/10/2009 10:12:36

L'Algérie et la Corée du Sud viennent de signer un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine hydraulique. Séoul affiche clairement ses ambitions au moment où les relations entre l'Algérie et la France dans ce secteur traversent une zone de turbulence. Au cours de sa visite en Corée du Sud, du 8 au 10 octobre 2009, le ministre algérien des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, et son homologue sud-coréen de l'Environnement, Lee Maanee, ont signé un mémorandum d'entente sur la coopération dans le secteur des ressources hydrauliques. Cet accord porte sur « la mobilisation, l'utilisation rationnelle, la distribution de l'eau et l'alimentation en eau potable ainsi que l'épuration et la réutilisation des eaux usées épurées ». Le ministre algérien a demandé aux entreprises du pays du matin calme de nouer des partenariats avec des entreprises algériennes « pour la réalisation de projets dans le cadre du principe gagnant-gagnant ». Une source diplomatique coréenne à Alger avait dernièrement déclaré à la presse que son pays était intéressé « par la gestion des ressources hydriques en Algérie, mais également par la construction de barrages ». Séoul affiche donc clairement ses ambitions au moment où les relations de partenariat entre l'Algérie et la France, dans le domaine de l'hydraulique, traversent une zone de turbulence.

Critiques contre les groupes français

Le groupe français Suez gère, via sa filiale Seal, les eaux de la capitale algérienne depuis la signature, en 2005, d'un contrat d'une durée de cinq ans avec l'Office nationale de l'assainissement (ONA) et l'Algérienne des eaux (ADE). Ce contrat, cédé de gré à gré, s'est élevé à 117 M€ par an. Mais des critiques ont dernièrement fusé de toutes parts. Le groupe français se voit reprocher d'avoir négligé l'assainissement et la formation. Le problème des déperditions en eaux n'est toujours pas réglé avec un taux de 26% pour 2009. Enfin, plusieurs quartiers de la capitale seraient touchés par des coupures récurrentes. A Constantine, c'est la société française Eaux de Marseille qui gère la distribution des eaux de la capitale de l'Est du pays. Mais là aussi, les autorités locales se plaignent de la qualité de la prestation du groupe français. Certains observateurs n'écartent pas l'idée que ces deux entreprises feraient les frais de l'actuel coup de froid dans les relations algéro-françaises. Les sociétés de l'hexagone se retrouveraient ainsi dans le collimateur des autorités d'Alger. Sans écarter tout à fait cette explication, d'autres considèrent que l'Algérie a décidé de se réapproprier progressivement cet important marché.

Un partenariat conditionné au transfert de savoir faire

C'est ainsi que le ministre des Ressources en eau a annoncé le 4 octobre 2009 que des appels d'offres pour la construction de barrages hydrauliques seront lancés prochainement en direction exclusive des entreprises locales publiques et privées. Le pays compte bâtir 19 nouveaux barrages dans les cinq ans à venir. La facture du développement des ressources en eau devrait avoisiner les 16 mds\$ (11 mds€). Elle touchera divers domaines, dont la réalisation d'un système de transferts

d'eau du Sahara vers la région des hauts-plateaux et la construction de près de dix stations de dessalement d'eau de mer. Le recours à des partenariats avec l'étranger viserait, dans ce cadre, à permettre aux entreprises algériennes d'acquérir un plus en termes de savoir-faire et de maîtrise technologique, par un transfert de connaissances et une formation de son personnel. Après une ouverture tous azimut, l'Algérie semble ainsi réorienter sa politique économique et privilégier les secteurs productifs, afin de réduire considérablement sa facture d'importation de produits et de services, qui a frôlé les 40 mds\$ (28 mds€) en 2008.

www.econostrum.info